



**DSDEN
Circonscription AUXERRE 3**

Affaire suivie par :
Annie BRÉCHAT
Tél : 03 86 72 20 47
Mél : secaux3@ac-dijon.fr

12 bis, Boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Auxerre, le 1^{er} octobre 2024

L'inspecteur de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les enseignants volontaires

S/c de Mesdames et messieurs les directeurs d'école

Objet : stages de réussite des vacances d'automne.

Vous êtes volontaires pour conduire, pendant les vacances d'automne un stage de réussite à destination d'élèves du CP au CM2.

Point d'attention : l'exercice de ces missions est conditionné à la validation préalable de parts fonctionnelles dans le cadre du PACTE.

Les séances auront lieu

du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2024

ou

du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre 2024 à raison de 3 heures par jour

le matin ou l'après-midi pour des groupes de cinq élèves minimum.

Je vous demande de bien vouloir prendre au plus tôt l'attache du directeur de l'école dans laquelle vous prendrez en charge un groupe afin que vous soient communiquées avant les vacances les modalités pratiques de l'organisation (ouverture du local, liste des élèves, mise à disposition de leurs évaluations, renseignements d'urgence, horaires, modalités de communication avec les familles au cas où vous seriez absents, etc..).

Je vous prie par ailleurs d'avoir l'obligeance de confirmer à la mairie l'utilisation des locaux scolaires pendant les vacances.

Je vous rappelle que les élèves sont placés sous votre responsabilité et que vous n'assurerez pas de séquences individuelles. Par ailleurs, vous devez prévoir pour les élèves inscrits un bilan des progrès réalisés pendant le stage et le communiquer à leur famille ainsi qu'à leur enseignant.

N'oubliez pas de retourner les fiches bilan dès la fin du stage.

Je vous remercie très sincèrement de votre coopération.

L'Inspecteur de l'Éducation nationale
Christophe BETHERY

Pièces-jointes :

- une lettre destinée aux familles avec coupon-réponse remis au directeur
- une fiche-élève (bilan de compétences) remise par l'enseignant de la classe et une fiche individuelle d'évaluation de fin de stage à compléter (ces deux documents sont disponibles sur le site de la DSDEN 89).